

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

ROME : Consistoire du 25 novembre ; le délégué apostolique en Irlande ; jubilé sacerdotal de Léon XIII. — DÉCRET au sujet des membres des communautés à vœux simples. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE : mort de M. Martineau S.S., ses obsèques ; conférence de M. l'abbé Desmazures à la Faculté des arts. — LA QUÊTE POUR LE JUBILÉ DU



SOMMAIRE

SAINT-PÈRE A NEW-YORK. — L'EXPOSITION DE MEXICO — JUBILÉ AU COUVENT DE LA VISITATION à Baltimore. — LE R. P. J. BAPST, S. J. — LES PÈLERINS FRANÇAIS AU VATICAN, du *Moniteur de Rome*. — LES PROTESTANTS ET LA CIVILISATION. — HÔPITAUX LAICISÉS. — LA CRÉMATION. — L'ANGE DE NOËL. — PRIERS POUR NOS MORTS.

LE NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT.

LE NUMÉRO

2 Cents Une piastre par an, payable d'avance. 2 Cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer : † EDOUARD-CHS, Archevêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à
M. M. EUSÈBE SÉNÉCAL & FILS, et pour la rédaction à **M. P. DUPOY**
 Bureaux : No 20, rue Saint-Vincent, Montréal.

PRIÈRES DES QUARANTE HEURES.

LUNDI,	19	DÉC.	—SS. Anges de Lachine.
MERCREDI,	21	“	—Pointe aux Trembles.
VENDREDI,	23	“	—Le Jésus à Montréal.

FÊTES DE LA SEMAINE.

DIMANCHE,	18	DÉC.	—Quatrième dimanche de l'Avent. Sem. ornements violets. <i>Annonce de la fête de saint Thomas et de celle de Noël, ainsi que du jeûne de la veille.</i>
Lundi,	19	“	—Expect. B. V. M., d. m. (d'hier), orn. blancs.
Mardi,	20	“	—Vigile de S. Thomas, ornements violets.
Mercredi,	21	“	— <i>Jeûne.</i> S. THOMAS, AP., d. 2 cl., orn. rouges.
Jeudi,	22	“	—De la Ferie, ornements violets.
Vendredi,	23	“	— <i>Jeûne.</i> De la Ferie, ornements violets.
Samedi,	24	“	— <i>Jeûne.</i> Vigile de Noël, ornements violets.

OFFICES EXTRAORDINAIRES.

ÉGLISE MÉTROPOLITAINE.—Dimanche 18, à 7 heures P. M., ouverture de la retraite des hommes.

CHAMBLY.—Jeudi 22, service pour Mgr Larocque, évêque titulaire de Germanicopolis.

VISITE PASTORALE.

Lundi 19.—A St-Jean de Dieu et à St-Benoit Joseph Labre.

Dimanche.—Solemnité des titulaires des églises de St-Constant, Ste-Lucie, St-Lazare et St-Thomas.

ROME.

Notre Saint-Père le Pape, dans le Consistoire du 25 novembre, a préconisé trente-six évêques dont six français. Ces derniers sont : Mgr Soubiranne, évêque démissionnaire de Belley, préconisé archevêque titulaire de Néocésarée ; Mgr Lamarche, évêque de Quimper ; Mgr Bouvier, évêque de Tarentaise ; Mgr Fuzet, évêque de Saint-Denis de la Réunion ; Mgr Bougaud, évêque de Laval et Mgr Luçon, évêque de Belley.

Notre Saint-Père le Pape a reçu ces jours-ci en audience particulière S. Gr. Mgr Thibaudier, évêque de Soissons.

On lit dans le *Moniteur de Rome* du 27 novembre :

“ L'évêque de Vannes, S. Gr. Mgr Bétel, a été spécialement invité à assister avec les postulations des causes respectives, à la cérémonie solennelle qui a eu lieu au Vatican en présence du Souverain-Pontife, pour la promulgation des décrets portant que l'on peut procéder sûrement à la béatification des serviteurs de Dieu dont les actes du procès canonique sont terminés, notamment du vénérable Louis-Marie Grignon de Montfort. Le diocèse de Vannes conserve le précieux souvenir de la prédication de ce serviteur de Dieu et, à ce titre, la présence de Mgr Bétel à la cérémonie présente un intérêt tout particulier.

“ S. Gr. Mgr Trégaro, évêque de Séez, qui se trouve encore à Rome au Séminaire français, avec Mgr Bétel, a été pareillement invité à la cérémonie.”

Le délégué apostolique en Irlande, Mgr Persico, ayant terminé sa mission d'enquête, vient d'être chargé de diriger l'application des mesures pratiques qu'il avait proposées et qui viennent d'être approuvées par le Saint-Siège.

Jubilé sacerdotal de Sa Sainteté Léon XIII. — Le comité français du Jubilé de Sa Sainteté Léon XIII, communique la note suivante :

“ Il est urgent de hâter les expéditions pour l'exposition vaticane. L'encombrement des lignes en Italie peut occasionner des retards qu'il faut prévoir.

“ Plusieurs comités diocésains et divers exposants ont manifesté le désir d'envoyer un représentant à Rome pour disposer les objets dans les locaux qui leur sont réservés. Le comité de l'exposition sera heureux, dans l'intérêt du bon effet général, d'accueillir à Rome les délégués *ad hoc*, porteurs d'une lettre signée de leur évêque diocésain ou du président du comité local.”

DÉCRET.

Les membres des communautés à vœux simples ne peuvent plus se faire inscrire au Tiers-Ordre de Saint-François comme on peut le voir par les réponses suivantes aux questions de l'évêque de Vérone :

I. *Utrum omnes utriusque sexus qui sunt membra alicujus religiosi Instituti, vel Congregationis, aut a summo Pontifice, aut ab Episcopo approbatae, in qua vota emittuntur sive perpetua sive ad tempus, possint adscribi in Tertium Ordinem S. Francisci Assisiensis ?*

Et quatenus affirmative.

II. *Quibus conditionibus id illis liceat ?*

Emi et Rmi Patres responderunt in generalibus comitis apud Vaticanum habitis die 25 Junii 1887 :

Ad I. Negative, facto verbo cum Sanctissimo.

Ad II. Provisum in primo.

Facta vero de iis omnibus relatione in Audientia habita ab infrascripto secretario die 16 Julii 1887, sanctissimus Dominus Noster Leo Papa XIII Patrum Cardinalium responsiones ratas habuit et confirmavit.

Datum Romæ, ex secretaria S. Congregationis Indulgentiis sacrisque Reliquiis præposita, die 16 Julii 1887.

Fr Thomas M. Card. Zigliara, *præfectus*.

Alexander, Episcopus Oensis, *secretarius*.

CHRONIQUE DIOCÉSAIN.

Mercredi dernier, à 10 heures 15 minutes, expirait au Séminaire M. l'abbé Martineau, emporté par une fluxion de poitrine dont rien n'avait pu enrayer la marche foudroyante.

Cette mort si rapide a causé en ville une profonde émotion et un grand étonnement. On ne pouvait y croire, en se rappelant avec quelle verve et quelle éloquence M Martineau avait prêché jeudi dernier, sur la fête du jour. Dans ce sermon il redisait les gloires de Marie au culte de laquelle il s'était si ardemment consacré, il rappelait les fêtes de Rome, et la joie du monde catholique à la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception. A la suite des fatigues de cette journée pendant laquelle il prêcha plusieurs fois, M. Martineau fut obligé de s'aliter. Dieu a bien voulu appeler à lui dans l'octave de l'Immaculée Conception ce serviteur de Marie qui se dépensa constamment à orner ses autels, à chanter ses louanges, à prêcher ses grandéurs et ses gloires.

M. Pierre Flavien Martineau était né à Chauché, diocèse de Luçon, le 17 juin 1830. Il fut ordonné prêtre le 10 juin 1854. Après avoir passé un an dans la solitude à Issy, il fut nommé professeur de rhétorique au petit séminaire des Sables d'Olonnes, puis successivement curé dans plusieurs paroisses du diocèse de

Laçon. Sur sa demande, M. l'abbé Martineau fut envoyé au Canada et arriva à Montréal le 1er septembre 1865. Il exerça quelque temps le saint ministère, comme vicaire, à Saint-Joseph puis passa à Notre-Dame, où il déploya tout son zèle à faire réussir les œuvres qui lui étaient confiées.

En 1870, il fut chargé des exercices du mois de Marie, et il les a continués jusqu'à sa mort. Pendant vingt ans il fut le directeur de la Société de tempérance de Notre-Dame. Il a contribué à la fondation des Adorations nocturne et diurne, de la congrégation de la Sainte-Face; il dirigeait encore au moment de sa mort, la congrégation de la Sainte-Famille, et les Enfants de Marie.

C'est lui qui organisa le pèlerinage canadien à Lourdes et à Rome dont les journaux catholiques d'Europe parlèrent avec tant d'éloges.

Ce fidèle serviteur de Dieu, ce digne fils de M. Olier a déployé toute sa vie une activité surprenante; un zèle que rien ne pouvait lasser; aussi est-il vivement regretté de toute la population qui depuis longtemps l'appréciait et l'aimait.

Les obsèques de M. Martineau ont eu lieu hier. Le service funèbre a été chanté par l'abbé Larue, ayant MM. Guilhot et Denis pour diacre et sous-diacre.

L'absoute a été donnée par S. G. Mgr Grandin, évêque de Saint-Albert, ayant pour prêtres assistants M. le grand-vicaire Maréchal et le curé de Notre-Dame.

Le chœur était rempli de prêtres qui avaient tenu à donner ce dernier témoignage d'affection à ce confrère bien aimé.

Une foule immense se pressait dans les nefs, dans les deux jubés priant et pleurant pour ce prêtre qui a passé parmi nous en faisant tant de bien, et dont le souvenir vivra à jamais à Montréal.

Nous venons de recevoir le prospectus du *Canada-Français*, revue publiée sous la direction d'un comité de professeurs de l'Université Laval et nous nous empressons, tout en souhaitant la bienvenue à cette publication, de la recommander à nos lecteurs.

Le *Canada-Français* paraîtra tous les trois mois en une livraison d'au moins 200 pages. Son champ est immense, car cette revue s'occupera de toutes les branches de l'activité intellectuelle, hormis la politique canadienne.

“ L'Eglise et la Patrie, dit le prospectus, seront les deux grands amours de nos cœurs, les deux croyances inébranlables de nos esprits, les deux objets de notre plus entier dévouement.....

“ Au point de vue des doctrines, nous nous attacherons à l'immuable vérité parlant par ses organes autorisés et infaillibles, les Souverains-Pontifes.”

Le *Canada-Français* fait appel à toutes les personnes qui ont la saine passion de l'étude et particulièrement aux jeunes gens.

La revue qui paraîtra dans les premiers jours de janvier ne coûtera que deux piastres par an.

Université-Laval.

FACULTÉ DES ARTS.

M. l'abbé Desmazures a fait, mardi dernier, sa deuxième leçon sur l'archéologie.

“ L'érudit professeur doit, dit-il, commencer son cours par l'étude de l'Inde et ses monuments, car ils se présentent les premiers dans l'ordre chronologique.

“ Il ne se dissimule pas la difficulté qu'il y a à intéresser ses auditeurs en leur parlant d'un pays si lointain et si étranger, car, même parmi les lettrés, il en est peu qui soient portés à diriger leur attention sur un champ d'observation éloigné de leurs considérations ordinaires.

“ Si nous nous sommes familiarisés avec certains faits de l'antiquité, tels que l'histoire, la littérature, les arts de la Grèce et de Rome, c'est que nous y avons été contraints, dès notre enfance, par un ensemble de circonstances dont nous reconnaissons actuellement l'heureuse influence. Que d'avantages intellectuels, en effet, n'avons-nous pas retirés de tous les efforts qui ont été faits pour rendre ces événements comme une partie de notre intelligence et nos de sentiments.

“ Il en est de même pour le moyen-âge, qui a passé si longtemps pour une époque de barbarie. Grâce à des investigations nombreuses, à des recherches patientes et bien conduites, nous commençons à apprécier et à estimer le moyen-âge; ses grandeurs si diverses et si réelles sont la base de tout ce qui fait notre gloire. Le connaissant mieux, nous n'avons plus de préventions à son égard; nous savons même lui rendre la justice qui lui est due.

“ Les anciennes et sages institutions de Charlemagne et de saint Louis sont admirées, le Dante, le grand poète du XII^e siècle, est exalté. Et combien les philosophes et les théologiens ont gagné, depuis trente ans, à étudier ce vieux moine des anciens jours: le grand, l'incomparable saint Thomas d'Aquin.

“ Et quant à ce qui est plus spécialement l'objet, de ce cours, qui ne sait quelles admirations excitent de nos jours ces vieilles cathédrales du moyen-âge, splendides attestations de l'intensité de la foi? qui ne sait les leçons données par ces monuments, qui portent sur leurs murs les traces ineffaçables des périodes tourmentées qu'ils ont traversées? qui ne sait les soins pieux qu'on emploie à leur rendre par une restauration savante leur aspect d'autrefois? On ne peut douter qu'ils soient appréciés comme ils le méritent, car on trouve maintenant même des architectes qui consentent à admirer les cathédrales et parfois à s'en inspirer.

“ Mais l'attrait n'est pas si grand quand nous nous trouvons vers d'autres contrées étrangères et en particulier vers l'Inde. Notre ignorance de cette contrée immense est à peu près complète, aussi que de préjugés avons-nous à vaincre à son sujet.

“ Son histoire, comme celle du moyen-âge, passait pour être un

tissu d'impossibilités, dit M. Fergusson, sa poésie était un rêve ; enfin, ses arts étaient et sont encore regardés comme un vrai fatras du moins par ce qu'on appelle vulgairement " le Torrent de l'Ecole."

" Voilà ce qui a pu apparaître au premier abord, mais ensuite des études sérieuses et suivies ont été entreprises et elles ont fait découvrir des merveilles et des éléments très précieux à connaître.

" Dans cette grande presque île qui est aussi étendue que l'Europe, mais plus peuplée—elle contient 300 millions d'habitants—réside une population qui a su déployer les plus grandes qualités.

" Il y a là une philosophie qui a révélé des esprits très élevés et de rares métaphysiciens.

" Sa littérature brille par les ressources d'une imagination merveilleuse. Des milliers d'ouvrages montrent sa fécondité.

" Enfin l'art y est plein de spontanéité, d'originalité et d'une abondance éblouissante, suivant sir Charles Malet, sir William Jones, le commodore Elliot et principalement le général Cunningham, le voyageur Jacquemont, et enfin le bel ouvrage de M. Rousselot.

" Nous ne nous faisons pas d'illusion ; nous savons reconnaître que tout n'est pas au plus haut point de perfection.

" Les Indiens ne sont pas arrivés à la sagesse et à la mesure des monuments grecs, surtout si on prend le Parthénon comme règle ; mais pour une seule forme de construction, qui est toujours la même, ils en ont une variété innombrable et ils y ont déployé des qualités dignes de la plus sérieuse attention.

" Là, en effet, on trouve une exubérance de formes qui n'existe en aucun autre pays, une prodigalité de travail et une élaboration de détails qui n'ont jamais été égalées et en même temps une méthode très claire et très maîtresse d'elle-même.

" Or si l'esprit moderne a gagné en force, en étendue et en profondeur par la connaissance de l'antiquité classique, si l'esprit moderne s'est éclairé par l'étude des merveilles du XIII^e et XIV^e siècle, les hommes les plus compétents pensent qu'il ne faut pas ignorer un champ si immense de production et de développement sous peine d'être incomplets et exclusifs : c'est ce que dit l'un des plus grands explorateurs de l'Inde, le général Cunningham ainsi que l'illustre Fergusson.

" Ce qui donne à cette étude un intérêt qui lui est propre, c'est que cette civilisation est toujours existante ; on n'y voit pas seulement des ruines, mais des monuments complets subsistant comme aux premiers jours, et enfin une activité toujours en mouvement.

" La Grèce et Rome ont passé. On ne peut recommencer le moyen âge pas plus qu'on ne peut recommencer le siège de Troie, mais dans l'Inde, l'organisation est toujours la même, l'art et l'industrie n'ont pas changé et ont toujours la même excellence,

“ Il y a donc un double intérêt à étudier ce peuple primitif et resté immuable, au point de vue social et politique. Inutile de dire que l'artiste et l'architecte acquerront plus de vues par un si vaste champ d'observations toujours en exercice et ceci ne se voit que dans ce grand pays si ancien et toujours nouveau, c'est ce qui nous encourage à réclamer votre bienveillante attention.”

En continuant, le professeur a donné la division de son travail sur les constructions de l'Inde :

1. Les cavernes et les souterrains.
2. Les monolythes ou édifices d'un seul bloc.
3. Les temples et les patais construits pierre à pierre.
4. Les éléments accessoires des grands édifices.

M. Desmazes a exposé ensuite, d'où pouvaient venir les formes étranges de l'art indien, quels en étaient les auteurs et quelle en était la date contrairement aux préventions de certains indologues.

Il a conclu par des applications pratiques et par l'annonce de la prochaine lecture qui traitera de l'art décoratif dans l'Inde.

Un grand nombre d'auditeurs assistaient à cette lecture et l'ont écoutée avec le plus profond intérêt.

La quête pour le Jubilé de Léon XIII a produit, à New-York, l'importante somme de 36,669.07 piastres. A ce sujet la *Catholic Review* dit : “ Cette magnifique somme prouve, sans aucun doute, l'intérêt tout spécial que les catholiques de New-York portent à la Papauté dans ses heures d'épreuves, de triomphe, de tristesse et de joie. C'est un tribut payé au prisonnier du Vatican ; c'est un hommage rendu au Père des fidèles à l'occasion du jubilé de sa glorieuse prêtrise.”

L'exposition de Mexico sera remarquable à l'exposition jubilaire du Vatican. Mgr T. Baron, évêque de Léon, a déjà remis au Saint-Père trois mille piastres en pièces d'or, sans alliage, expressément frappées cette année et extraites des mines d'or du diocèse. Mgr V. Salimes, évêque de Durango, envoie 4000 piastres ; Comacho a envoyé 4000 piastres et un calice en or ; Mgr l'évêque de Potosi, outre une grande somme d'argent, a envoyé des vases d'argent pour l'église, faits à Mexico. Un pèlerinage mexicain, se fera à Rome ; au mois d'avril. Comme on le voit, les catholiques du Mexique ne le cèdent en rien aux catholiques du reste du monde dans leur dévotion au Saint-Siège.

Jubilé au couvent de la Visitation, Park Avenue, Baltimore.

Le 13 novembre 1837, à Baltimore, sur Park Avenue, fut fondé le couvent de la Visitation par des sœurs venues du couvent de Georgetown, où se trouve la maison-mère de cet ordre dans l'Amérique du Nord. La célébration de ce mémorable événement à sa date fut empêchée par l'absence de S. Em. le cardinal Gibbons.

Des douze sœurs qui formèrent le noyau de la jeune société, six vivent encore. Quatre d'entre elles : sœur Mary Paulina Millard, sœur Mary Pulcheria Baker, sœur Mary Leonard Neale et sœur Mary Pelagia Redding—continuent les travaux de leur promesse au couvent de Baltimore, et les deux autres : sœur Mary Clotilda Smith et sœur Mary Luzana McGee ont les mêmes occupations au couvent de la Visitation, à Villa de Sales, diocèse de Brooklyn.

Sœur Mary Paulina Millard fut la première directrice de l'académie, commencée dès l'arrivée des sœurs à Baltimore. Elle fut aussi la première trésorière de la communauté, et plus tard, elle en devint la supérieure. Ce fut pendant qu'elle remplissait ses fonctions que furent achetés les terrains de Park Avenue et de la rue Howard et que l'immense édifice, aujourd'hui existant, fut bâti et payé.

La sœur Mary Léonard Neale fit l'éducation des trois premiers enfants qui se présentèrent comme élèves ; mais cette si petite classe grandit rapidement et, dans peu d'années, une florissante école occupait de nombreux professeurs. Alors un pensionnat fut joint à l'école de jour des débuts, mais après que les sœurs de la Visitation se furent établies à Mount de Sales, en 1852, le pensionnat y fut transporté et la communauté de l'avenue du Parc ne reçut plus que des élèves externes.

C'est au patronage que les citoyens de Baltimore—catholiques et non catholiques—donnèrent aux sœurs en envoyant leurs enfants à leur académie que les sœurs doivent leur succès. C'est d'ailleurs la seule assistance qu'elles aient eu à demander à leurs concitoyens, et cette assistance leur a toujours été largement donnée.

A la célébration du demi-centenaire de la communauté se joignait le jubilé de la sœur Mary Leonard Neale qui prononça ses vœux solennels le 22 novembre 1837, à l'âge de 18 ans.

Pour fêter ce double anniversaire, le cardinal Gibbons avait fixé le 13 novembre. A 9½ heures, Son Eminence et les prêtres assistants entrèrent dans le sanctuaire pour revêtir les ornements sacerdotaux. Le cardinal, entouré des prêtres assistants, des diacres et sous-diacres, s'approcha ensuite de la grille pour recevoir le renouvellement des vœux de sœur Mary Leonard Neale, qui était agenouillée en tête des sœurs, dans le chœur de la communauté.

Cette cérémonie terminée, son Eminence revint au pied de

l'autel, et commença la célébration du saint sacrifice. La musique fut rendue par une trentaine de séminaristes du séminaire de Saint-Sulpice.

Le révérend Père John Bapst, S. J., est mort à Mount Hope Retreat, à 10 milles de Baltimore, mercredi le 2 novembre, et à été inhumé dans le cimetière près du collège des Jésuites de Woodstock, Maryland. La mort du révérend Père rappelle un outrage abominable dont il fut la victime il y a 35 ans, dit le *Catholic Record*, du 25 novembre.

A cette époque, 1852, il était curé à Ellsworth, Maine. Il demanda aux instituteurs des écoles publiques de sa paroisse de dispenser les enfants catholiques d'assister à la lecture de la Bible protestante.

Cette demande fut faite avec tant d'instance que les instituteurs y consentirent. La commission scolaire l'ayant appris, se réunit et ordonna que tous les enfants qui fréquentaient les écoles fussent obligés de lire la Bible dans la version du roi Jacques.

Les catholiques du district scolaire décidèrent de ne pas se soumettre à cette insulte et portèrent la question devant les tribunaux et obtinrent une injonction contre la tyrannie des autorités scolaires.

Cette décision excita à tel point la fureur de la commission et de ses partisans qu'une réunion des protestants fut convoquée, à laquelle furent adoptées des résolutions blâmant le révérend Père Bapst de leur avoir suscité ce procès. Ils déclarèrent de plus que s'ils trouvaient de nouveau le révérend Père Bapst sur le sol de Ellsworth on lui fournirait un nouveau vêtement tel qu'il n'en pourrait trouver un semblable chez aucun tailleur et qu'ainsi affublé on lui donnerait un billet gratuit pour quitter Ellsworth par le premier train en partance.

Les deux journaux de Ellsworth publièrent ces résolutions avec un enthousiasme, et leur approbation y ajouta un nouvel aliment à la flamme.

Le Père Bapst résidait à Bangor mais il était attendu à Ellsworth le dimanche, 14 octobre, pour y célébrer la messe, et sans se laisser troubler par les menaces, il se rendit à son poste. Il était occupé à entendre les confessions dans la maison d'un M. Kent, lorsque la populace arriva pour mettre les résolutions à exécution. Il fut traîné dans la rue, dépouillé de ses vêtements, puis placé sur un brancard et violemment traîné sur une longue distance jusqu'à ce que le brancard se rompît.

Mutilé comme il était, on le saisit, on le couvrit de goudron fondu et on le roula dans de la plume et il fut laissé presque mort. Pendant deux heures il avait été maltraité de la manière la plus inhumaine; néanmoins quand il fut seul il prit de nouveau le chemin de la maison de M. Kent. Il était alors plus de

minuit et comme c'était le lendemain dimanche, il ne voulut pas rompre son jeûne pour ne pas priver ses paroissiens du saint sacrifice de la Messe.

Queque temps après, la ville lui fit une apologie publique et les protestants respectables lui présentèrent une magnifique montre d'or sur laquelle furent consignées toutes les circonstances de l'affaire. Les Jésuites ne peuvent porter d'ornements aussi coûteux, mais le général de l'Ordre, feu le Père Beckx, fit une exception en faveur du Père Baptist et lui permit de la porter.

Le Père Bapst devint plus tard président du collège de Boston et supérieur des Jésuites de la province de New-York et du Canada. A cause de sa mauvaise santé il vivait depuis quelques années à Mount-Hope Retreat, quand il est mort.

Le Père Bapst naquit en Suisse en 1815. Par suite des persécutions religieuses, il passa aux États-Unis en 1848, et fut placé à l'église de l'Immaculée Conception à Boston. C'était un prêtre d'une grande science, d'une vive piété et d'une grande charité et ses amis nous assurent qu'il n'a jamais parlé sévèrement des individus qui l'avaient traité si inhumainement. La plupart des membres du clergé de ce diocèse se souviendront de celui qui prêcha la retraite ecclésiastique en 1875.

L'incident que nous venons de raconter, forme un important épisode d'une histoire intéressante intitulée : "The House of Yorke" dans laquelle le Père Bapst apparaît sous un autre nom. *Requiescat in pace.*

Les Pèlerins français au Vatican.

On lit dans le *Moniteur de Rome* du 20 novembre :

" Demain, le pèlerinage français du diocèse de Coutances, sous la direction intelligente et pleine de sollicitude de Mgr Germain, sera reçu en audience solennelle par Sa Sainteté Léon XIII.

" Après les ouvriers français, ce sont les diocèses de France qui ouvrent la série des démonstrations d'affection et de fidélité au Pape.

" La France a tenu à prendre le premier rang dans cette succession de fêtes incomparables. Elle a été la première pour la défense de la liberté du Pape; elle a été la première pour l'œuvre du Denier de Saint-Pierre, la première pour la Sainte-Enfance et les Missions; elle a été, elle est encore la première pour l'organisation et l'élargissement de toutes les œuvres de bienfaisance, de charité, de dévouement et de chevalerie, pour les intérêts supérieurs de la foi, de l'Eglise et de la Papauté.

" Il était juste qu'elle gardât aussi cette suprématie glorieuse et bénie aux fêtes du Jubilé sacerdotal de Léon XIII.

" C'est pourquoi, comme par une inspiration providentielle, ce

sont les ouvriers et les diocèses français qui ont inauguré les réceptions solennelles au Vatican.

“ Cette hâte affectueuse constitue une preuve indéniable de l'attachement sans bornes de la France catholique au centre de l'unité. C'est la manifestation lumineuse des liens d'amour qui n'ont cessé d'unir ces deux grandes choses : la France et la Papauté.

“ Ces témoignages d'affection réciproque se traduiront en actes et en faits. N'est-il pas permis de croire qu'après ces fêtes, l'union sera plus vive, plus cordiale et plus touchante ? Ne jaillira-t-il pas de ces démonstrations une flamme sacrée qui transmettra plus brillant aux générations futures le flambeau des traditions d'amitié entre le Saint-Siège et la France ?

“ Ces Français et ces pèlerins seront témoins demain de l'affection, de la sollicitude paternelle de Léon XIII pour leur patrie. Ils sentiront dans la bienveillance du Pape tout ce qu'il a de tendresse et de bonté dans son cœur pour toute la France, la France égarée, qu'il voudrait ramener aux traditions de l'ancienne foi, et la France fidèle dont il désire l'union, l'activité féconde, la croissances dans le bien et la foi.

“ Dans une circonstance aussi religieuse, nous n'aimerions pas à mêler des préoccupations étrangères aux fêtes du cœur et de la foi. Mais n'est-il pas évident qu'au-dessus de ces manifestations superbes plane une idée générale, supérieure, lumineuse, l'idée que la France n'a pas d'amitié plus sûre et plus fidèle que celle de la Papauté ? Qui oserait nier que son influence, même politique et nationale, sera en proportion de ses égards pour Rome et de son attachement aux traditions de ses grands rois et de ses chefs de génie ?

“ La première moitié de ce siècle, en France, malgré des fautes et des égarements a marqué pour l'Eglise une brillante époque. C'a été l'épanouissement radieux du retour à des traditions de foi et d'ordre. Mais, hélas ! la seconde moitié semble s'engouffrer dans le mal. Beaucoup d'institutions s'écroulent, la maladie sociale s'étend comme une gangrène ; avec l'abandon de l'idée catholique, l'idée politique et nationale s'affaiblit et ne jette plus que des clartés vacillantes. C'est la suite de la rupture avec l'Eglise et les legs glorieux des siècles.

“ Cette antithèse renferme un enseignement. Avec la Papauté et l'Eglise, la France reprendra sa force et son rang ; sans elles, elle descendra un à un tous les degrés de la décadence, semblable à ces grands empires païens qui, arrivés au déclin de leur règne, et après la pleine efflorescence de leurs qualités, ont glissé sur la pente, ne trouvant plus dans leur sein un principe de renouvellement et de résurrection.

“ Mais cette crise suprême ne viendra pas. Les peuples catholiques ne périssent pas, car ils portent en eux la sève divine de l'Évangile qui relève, guérit et transforme. La France qui vient

s'agenouiller aux pieds du Pape, qui prie et se sacrifie, ce n'est pas un pays qui tombe, c'est une nation qui se relève et mûrit pour un long avenir."

Les protestants et la civilisation.

Les journaux anglais se sont occupés, ces derniers-temps, d'une singulière polémique qui, engagée dans le dernier congrès ecclésiastique de l'Eglise anglicane, s'est poursuivie depuis dans la presse. Le chanoine anglican Isaac Taylor avait prétendu, dans l'une des séances du congrès, que les missions protestantes obtenaient dans l'Inde et en Afrique beaucoup moins de succès que les missions musulmanes, bien que celles-ci ne disposent ni de subsides considérables comme les premières ni de l'appui et de la protection des gouvernements européens.

Mis au défi de prouver ces assertions peu flatteuses pour la Société des missions de Londres et en général pour le clergé anglican, M. Taylor a répondu, dans le *Times*, par deux lettres étendues, où il essaie de démontrer ses thèses par la statistique, par des extraits des récits des principaux voyageurs sur le continent africain. Pour l'Inde, M. Taylor, cela a été démontré, depuis, s'est laissé induire en erreur. Il avait cru pouvoir affirmer qu'en dix ans les musulmans, abstraction faite de leur accroissement naturel, avaient fait six millions de prosélytes ; il est établi que ce nombre doit être réduit à 2 millions, tandis que 600 Hindous se sont ralliés, dans le même laps de temps, au protestantisme.

La différence, comme on voit, reste considérable, et M. Taylor a raison de faire remarquer qu'elle est d'autant plus notable que la péninsule est administrée par une nation protestante, qui n'épargne ni l'argent, ni les efforts pour répandre sa religion parmi ses sujets, tandis qu'elle a tout intérêt, au contraire, à contrecarrer les conversions au mahométisme. Le catholicisme fait des progrès considérables, lui, et compte près de 3 millions de prosélytes.

Pour l'Afrique et l'Asie occidentales les révélations de M. Taylor sont piquantes encore.

En Palestine, en Arabie, en Perse, en Egypte, la Société des missions a dépensé environ un demi-million, sans autre résultat que la conversion d'une jeune fille qui, paraît-il, est notoirement à moitié idiote. Quant à l'Afrique occidentale, une somme à peu près égale et les efforts de 300 agents n'ont abouti qu'à convertir 306 personnes.

A Sierra Leone, au cap Palmas, l'Islam fait de rapides progrès : du Nil à l'Atlantique, de la Méditerranée à l'Equateur, il est devenu la religion dominante, et ce sont des missionnaires sans instruction et sans argent qui la propagent, pourvus le plus sou-

vent d'un tapis de prière et d'un Coran, et dépendant pour leur subsistance des aumônes qu'ils reçoivent.

Plus au sud, il est vrai, le protestantisme semble avoir plus de succès, particulièrement au midi du Congo ; mais partout ailleurs des missionnaires anglicans, d'une moralité douteuse, accompagnés le plus souvent de commerçants qui empoisonnent les nègres de leur mauvaise eau-de-vie, se font plutôt détester des indigènes qu'ils ne parviennent à les gagner.

Tel est l'exposé de M. Taylor, qui a produit en Angleterre une vive sensation, et il conclut en trouvant étrange que les sociétés missionnaires anglaises, pour rassembler les vingt-cinq millions de souscriptions dont elles disposent par an, dépensent en frais généraux 750,000 francs.

On a bien souvent déjà fait ressortir les progrès inquiétants de de l'islamisme en Afrique, et il a été démontré que la seule barrière sérieuse à lui opposer c'est la Propagande catholique. La Propagande n'a qu'un budget de 5 millions et elle fait annuellement des centaines de milliers de nouveaux néophytes qui font souche de chrétiens et créent partout des noyaux de civilisation et de prosélytisme.

Hopitaux laïcisés. — Les hôpitaux laïcisés, dit la *Semaine* de Paris, sont le théâtre de scandales que nous révèlent les journaux qui ont fait et qui font encore campagne en faveur de la laïcisation. C'est dire que les faits sont aussi incontestables qu'ils sont monstrueux.

On lit dans l'*Intransigeant*, le récit suivant :

“ L'administration de l'Assistance publique vient d'être avisée de faits inouïs qui se passent journallement dans un des hôpitaux de Paris.

“ Il y a quelques jours, les internes en médecine et en pharmacie de cet établissement avaient invité une quinzaine de filles du dehors à un punch servi dans la salle de garde.

“ Après de copieuses libations, toute l'assistance se mit à hurler et à chanter des refrains obscènes, qui arrivaient jusque dans les salles des malades. Parmi ces derniers, il y en avait qui étaient à l'agonie.

“ Le directeur, prévenu, arriva juste au moment où l'orgie allait se terminer par une série de scènes plus tristes encore. (L'*Intransigeant* met un épithète que nous n'osons reproduire.)

“ Il y a trois jours, les mêmes internes ont organisé, la nuit, un monôme aux flambeaux dans les cours de l'hôpital, avec accompagnement de chants et de cris.

“ Les malades, réveillés en sursaut croyaient que le feu s'était déclaré à l'établissement, et il s'ensuivit une véritable confusion.

“ Le directeur se serait contenté d'adresser quelques observations très mesurées qui furent mal accueillies.”

La parole est à M. Peyron.

M. Peyron a parlé pour attester la vérité des faits. Nous lisons dans le *Gaulois* que ce journal a reçu la visite d'un envoyé à M. Peyron, directeur de l'Assistance publique, qui a reconnu que ces faits étaient *malheureusement exacts*.

“ A la suite de ces scandales, M. Peyron a pris, en présence de tous les directeurs des hôpitaux de Paris, la ferme résolution d'interdire, d'une façon absolue, l'accès de la salle de garde aux femmes étrangères à l'administration.

“ Cette déclaration, ajoute le *Gaulois*, remonte, paraît-il à près de trois semaines. Nous en prenons acte; mais nous devons constater que jusqu'à présent aucune mesure disciplinaire n'a été prise, par le directeur de l'établissement que nous avons signalé, contre les coupables auteurs de ces scandales. Nous attendons.”

Et ce n'est pas à Paris seulement que de pareils faits se produisent. En province les choses vont de la même façon. Voici, en effet, ce que raconte la *Défense de Seine-et-Marne* :

“ Il s'est passé, le jour de la Toussaint, à l'hospice de Meaux, un incident que nous tenons à relater.

“ Le fait s'est passé dans la grande salle des femmes, la salle des fiévreuses. Une malade, une femme d'une trentaine d'années, se sentant extrêmement souffrante, demanda à recevoir la communion. On obtempéra à son désir, et l'aumônier procéda à cette pieuse cérémonie.

“ Le prêtre venait à peine de sortir que l'infirmière de la salle, nommée M..., s'apercevant qu'on avait pris un verre sur une tablette pour la cérémonie religieuse, le reprit avec violence et, jurant comme un charretier, lança le verre contre la muraille en vociférant des injures.

“ Cette scène odieuse exaspéra à ce point la pauvre femme qu'elle fut prise d'un tremblement nerveux et les autres femmes ne dissimulaient pas leur indignation.

“ Cette fille, ayant refusé de faire des excuses à la malade, partit; nous en félicitons l'administrateur.

“ Veut-on savoir ce qu'était cette infirmière que la seule pensée d'une cérémonie religieuse mettait en fureur ?

“ Il y a deux ans, la fille M... était en service à Meaux. Elle devint enceinte, alla faire ses couches à l'hospice et une fois rétablie, ne sachant que devenir, demanda à rester à l'hôpital comme employée. Le recrutement des infirmières laïques est si difficile qu'elle obtint aisément ce que bien d'autres dans sa position avaient obtenu avant elle.

“ Nous mettons en fait que, depuis le départ des sœurs de Charité, plus de trois cents surveillantes, infirmières ou employées, ont traversé l'hospice de Meaux.”

Quand on lit le récit de ces horreurs, on se demande comment il peut encore se trouver des gens pour admettre que les pauvres malades de Paris soient victimes de telles infamies? Y a-t-il

quelqu'un même parmi les plus acharnés adversaires des congrégations qui ait jamais vu au temps où les religieuses desservant les hôpitaux, quelque chose d'approchant même de loin de ce qui se passe maintenant ? La présence des sœurs était universellement respectée, et jamais elles n'auraient permis un scandale, semblable à celui que raconte l'*Intransigeant*. On voit ce qu'on a gagné à leur départ.

La Crémation.—Il y a quelques semaines on a fait au cimetière du Père-Lachaise à Paris, les premières tentatives de la crémation des cadavres. Voici un extrait du procès-verbal rédigé par la commission qui présidait à cette expérience :

“ Le corps à incinérer était le cadavre d'un homme de soixante-sept ans. Dès l'introduction du cadavre, les cheveux et la barbe ont pris feu, et le corps s'est gonflé de pustules. La porte du four refermée, il s'est produit un dégagement sensible de fumée.

“ 11 heures 35.—Le four est ouvert ; on voit le corps entièrement consumé.

“ 11 heures 50.—Le foie seul n'est pas tout à fait brûlé et est changé en une matière spongieuse, exhalant une odeur de corne brûlée ; autour des reins existe une matière pulvérulente, verdâtre, semblant provenir d'une vitrification partielle des viscères ; les gros os conservent leur forme, mais sont friables, ainsi que la boîte crânienne. Les cendres sont réunies dans un bocal. Le poids est de 2 kil. 760, La quantité de bois brûlé pendant l'opération est de 300 kilog.”

Voilà ce qu'on prétend substituer aux admirables rites par lesquels l'Eglise catholique rend les suprêmes honneurs aux corps des fidèles défunts !

La tentative n'est pas nouvelle : on a essayé, à la fin du dernier siècle, de remettre en usage les bûchers des païens et les urnes funéraires.

En l'an V de la république, l'Institut de France proposa un prix de 1,500 francs pour l'étude de la question.

Mais auparavant, en 1793, un député de la Convention s'était fait brûler conformément aux rit-s antiques.

La *Gazette anecdotique* a retrouvé le procès-verbal de cette cérémonie : le député se nommait Beauvais, et c'est à Montpellier qu'eut lieu cette solennité.

“ Le corps fut porté au Champ-de-Mars. Là, il fut placé sur un bûcher, au bruit réitéré du canon, et en présence d'un peuple immense..... Le bûcher fut allumé par les autorités constituées ; un feu constant et vif fut entretenu ; des commissaires de la Société populaire, des autorités et la force armée restèrent toute la nuit autour du bûcher, et recueillirent dans une urne les précieuses cendres de ce martyr de la liberté.

“ Aujourd'hui décadi, au lever du soleil, le canon s'est fait en-

tendre ; à neuf heures, la Société populaire, les autorités constituées, la force armée, se sont rendues au Champ-de Mars, où le peuple était déjà. Le cortège en est parti. Un détachement de la garde nationale ouvrait la marche ; il était suivi d'un grand nombre de citoyennes vêtues de blanc, portant des branches de laurier et de cyprès. Les membres de la Société populaire venaient ensuite.

“ Au milieu était le président portant dans ses bras l'urne cinéraire, couverte de fleurs et d'une couronne civique, d'où flottaient quatre rubans tricolores, que tenaient quatre présidents des autorités constituées. De jeunes citoyennes, vêtues de blanc, portant des corbeilles de fleurs, entouraient l'urne. Succédaient les autorités civiles et militaires ; la garde nationale bordait la haie ; une musique militaire exécutait des airs analogues à la pompe. Dans les groupes étaient différentes inscriptions.

“ Après avoir parcouru divers quartiers de la commune, le cortège s'est rendu au temple de la Raison ; l'urne y a été déposée ; de jeunes citoyennes l'ont couverte de fleurs ; trois discours ont été prononcés au milieu du plus grand silence ; une musique mélodieuse s'est fait entendre et la pompe funèbre s'est terminée par les cris répétés de : “ Vive la république ! vive la liberté ! vive la Montagne ! ” et par le serment solennel de venger les mânes de Beauvais.

“ Le peuple retiré, les membres des autorités constituées ont apposé leur sceau, ainsi que le sceau de la Société sur l'urne, qui a été renfermée dans une caisse, scellée aussi et remise aux citoyens Michelet et Franc, commissaires nommés par la Société populaire, pour la porter à la Convention nationale.”

Nous sommes persuadés que les efforts des hommes qui tentent de mettre en honneur la crémation ne réussiront pas. Le culte chrétien des morts est trop profondément entré dans nos mœurs.

Nos lecteurs n'ont pas oublié que l'Eglise a solennellement condamné cette pratique païenne par un décret du Saint-Office, en date du 19 mai 1886. Elle a déclaré “ qu'il est absolument défendu de s'affilier aux sociétés qui ont pour but de propager l'usage de la combustion des corps morts, ” comme il est interdit “ de faire brûler son cadavre et celui des autres.”

La franc-maçonnerie, qui voit dans la crémation un moyen puissant d'arracher de l'âme du peuple la croyance à l'immortalité de l'âme, a protesté contre ce décret. Le Grand Orient a envoyé aux loges françaises une circulaire où il est dit :

“ L'implaçable ennemie du progrès humain, l'Eglise du Vatican, nous a porté un défi direct en condamnant la crémation des cadavres qui avait été organisée par notre Société et avait déjà obtenu des résultats ; nous devons répondre énergiquement à ce défi, afin que le premier succès de l'Eglise romaine n'imprime pas à l'humanité un mouvement rétrograde, qui nous repousse dans les ténèbres de la barbarie ; l'Eglise cherche à maintenir

dans les masses ces vieilles opinions sur l'âme spirituelle qui ont déjà été effacées par la lumière de la science moderne.

“ Les francs-maçons devront donc employer tous leurs moyens pour étendre l'usage de la crémation, afin qu'elle devienne une coutume générale. L'idée que la crémation soustrait les corps à la corruption et nous donne l'avantage de tenir dans nos maisons les corps des personnes aimées, en nous épargnant les dépenses pour les rites religieux, peut influencer sur le peuple qui est toujours ému par le sentiment et le lucre. Que des centres promoteurs de la crémation se constituent donc dans les bourgades, afin de la faire connaître par la parole et par les écrits. Qu'on rende de grands honneurs à ceux qui lèguent leur corps à la Société de crémation, et qu'on fasse ressortir que le prêtre est l'adversaire de la crémation parce que, pour un vil gain, il veut spéculer sur les cadavres.

La loge se fie à votre zèle et à votre prudence et attend un compte rendu de tout ce qui se fera dans ce but humanitaire.”

L'ANGE DE NOËL.

(HISTORIQUE.)

I

“ Père, j'ai peur. Entendez-vous le vent mugir et la neige fouetter les vitres de la chambre ?

— Dors, ma chérie, dors ; demain le temps s'éclaircira et la tempête sera loin.

— Je ne puis dormir, père : je souffre.”

Ces paroles furent un coup pour le père. Il prit la petite main de l'enfant qu'il pressa contre ses lèvres, et courba la tête pour lui dérober sa douleur.

Hélas ! depuis bien des nuits la petite Angèle ne dormait plus. Une maladie de langueur qu'elle avait héritée de sa mère, la tenait clouée sur son lit. Une toux déchirante soulevait à chaque instant sa poitrine, pendant que la sueur inondait son gracieux visage.

Pauvre enfant ! Pauvre père surtout ! il n'avait plus qu'Angèle au monde. Comme il l'aimait ! Comme il l'entourait de soins affectueux ! Le cœur de la mère partie semblait être confondu avec le sien pour chérir davantage cette enfant. Il avait appelé à son aide les princes de la science ; il avait invoqué les praticiens les plus célèbres ; il avait dit à l'un d'eux : “ Sauvez ma fille, et la moitié de ma fortune est à vous.” Le médecin s'était incliné avec reconnaissance, mais il n'avait pu guérir l'enfant.

Depuis quelques jours le mal semblait grandir encore ; les joues pâles d'Angèle prenaient parfois des teintes livides, présage mystérieux de mort. Son père ne la quittait plus.

Il avait abandonné toutes les préoccupations de la vie ; il ne songeait qu'à une seule chose, retarder l'instant fatal de quelques

heures. Oh ! il était bien malheureux, le pauvre père ; car il lui manquait la suprême consolation que la bonté divine ménage aux infortunés : il lui manquait la foi.

Depuis de longues années, il avait oublié le chemin de l'église ; tout entier au monde et à ses pompes, il s'était vu glisser du doute à la négation absolue. La politique haineuse à laquelle il a voué son talent, avait arraché de son cœur les dernières fibres religieuses qui y vibraient encore. Et cependant il était entré dans l'âge mûr. Il avait vu partir sa jeune femme, pleine d'espérance et de foi ; mais cette mort n'avait pu réveiller en lui les sentiments éteints.

Et voilà que Dieu se rappelait de nouveau à sa mémoire, en venant lui demander son enfant.

II

Il y eut un assez long silence. La pendule sonna onze heures. Alors dans l'air une grande voix domina la tempête ; les cloches de l'église voisine sonnèrent à toute volée pour annoncer le sublime événement de cette nuit.

Noël chantaient les cloches ; Noël !

Chrétiens ! réveillez-vous et accourez au pied des autels. Voici le jour béni entre tous les jours ! le jour par excellence !

L'enfant Jésus est né. Chrétiens, réveillez-vous, et accourez !

Et le céleste écho était entendu ; car les fenêtres s'éclaircissaient subitement dans les rues désertes. Des ombres noires passaient derrière les rideaux ; on se préparait à entendre la messe de minuit.

Angèle soupira et regarda son père longuement, avec une tendresse infinie.

“ Entendez-vous, père ? murmura-t-elle.

— Oui, ma fille bien-aimée ; ces cloches t'empêchent de dormir ?

— Oh ! ce n'est pas cela.”

Et l'enfant mit la main sous sa poitrine qu'un feu interne dévorait. Elle reprit bientôt :

“ L'année dernière je n'étais pas malade, et le vent ne gémissait pas aussi fort. Maman n'était pas encore partie pour le ciel ! Oh ! c'était un beau jour, père ; je me le rappelle si bien ! ”

Un instant, Angèle ferma les yeux comme pour revoir en pensée les péripéties de cette journée, qu'elle rappelait de ses vœux.

“ Le matin, poursuivit-elle, maman s'était levée de heure, et elle avait dit à Thérèse de m'habiller pour sortir. J'étais contente, bien contente. Il tombait de la neige pourtant, Thérèse me prit dans ses bras, et me porta jusqu'à l'église de Jésus. Oh ! père, que c'était beau ! Il y avait tant de lumières, tant de fleurs autour de la crèche ! Toutes les cloches sonnaient comme à présent, et l'on chantait si bien ! L'église était remplie de monde ; on s'y pressait ; mais maman et Thérèse montèrent en haut ; et alors maman me montra un petit enfant couché sur la paille. Il

était si joli ! Il me regardait en souriant ; je l'aimai tout de suite... oh ! je voudrais bien le revoir encore !

— C'est impossible, ma chérie ; n'entends-tu pas au dehors la neige tourbillonner sous l'aquilon ?

— Il neigeait aussi l'année dernière.

— Oui, mais tu ne souffrais pas.

— C'est vrai, dit Angèle tristement.

Les cloches se taisaient à présent. On entendait dans la rue le bruit sec de la neige qui crépitait sous les pas. De temps à autre, la porte d'une maison se fermait avec bruit.

Angèle reprit tout à coup :

“ Père, je voudrais bien savoir si l'Enfant-Jésus est encore à l'église, cette année.

— Certes, il y est encore.

— Comment le savez-vous ?

— Mais, dit le père, il y est sans doute tous les ans.

— L'avez-vous déjà vu ?

— Oui, répondit-il ; mais il y a déjà longtemps.

— Ah ! si vous vouliez, continua Angèle en joignant ses petites mains ; si vous vouliez !

— Parle, parle vite ; que veux-tu ?

— Eh bien ! je voudrais que vous allassiez à l'église, pour me dire si le petit enfant est encore là sur la paille, s'il y a encore de belles fleurs alentour, et tant de lumières, tant de lumières !

— Mais, je ne puis te quitter en ce moment, ma bien-aimée ; qui te veillerait comme ton père ?

— Vous appellerez Thérèse, dit l'enfant, suppliante.

— Et cela te ferait plaisir ?

— Un grand plaisir ! Maman m'a dit que l'Enfant-Jésus n'était exposé qu'une fois l'an, le jour de Noël.

— Et tu sais que c'est Noël aujourd'hui ?

— Oui, oui, je le sais.

— Eh bien, dit le père avec hésitation, j'irai lorsqu'il fera jour.”

Angèle baissa la tête et une larme brillante roula sur sa joue.

“ Enfant gâtée, reprit son père en la couvrant de baisers, tu veux donc que je te quitte sur-le-champ ?

— Pour aller à l'église seulement, dit elle à travers ses larmes.”

Le père sonna : Thérèse accourut anxieuse.

“ Reste près d'Angèle, dit-il brièvement ; je ne tarderai pas à rentrer.

— Que vous êtes bon ! dit l'enfant toute joyeuse ; que vous êtes bon ! ”

Thérèse s'assit au chevet du lit, et Angèle ferma doucement les yeux

Un quart d'heure plus tard, M. de B. entra dans l'église de Jésus.

(A suivre.)

DECES DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils soient
délivrés de leurs péchés.

11 Mach. XII. 46

PRIONS POUR NOS MORTS

Am. Terrault.—G. Coté.—J. Clément.—A. Paquette.—R. Cœlin, ve
J. Guinan.—E. Provost.—M. Fogon.—T. Moussette.—Fr. Patenaude.—
E. Laviolette.—Fél. Comtois.—O. Moquin, ép. Paquin.—G. Hughes.—
E. Rousseau.—J. Clark, ve Newton.—J. Moressey.—M. Knox.—G.
Berthiaume.—M. Harbour, ép. Derome.—S. Cédar, ve Girard.—M. Gau-
thier, ép. Chayer.—J. Cutter, ép. Clément.—H. Moras, ép. J.-B. Masse—
J. Billette.—F. Daoust.—J. Kenna.—A. Courteau.—M. A. Thibaudau, ve
A. St-Martin.—L. Lahaise.—E. Robert, ép. J. Harnois.—L. Gagné.—
Marguerite Rivet.

DE PROFUNDIS.

MAGASIN DU SACRE-CŒUR

DESAULNIERS FRERE & CIE

(SUCCESSEURS DE L. E. DESMARAIS)

IMPORTATEURS D'ORNEMENTS ET BRONZES D'EGLISE

VETEMENTS SACERDOTAUX ET VASES SACRES

ASSORTIMENT COMPLET D'IMAGERIE RELIGIEUSE

CHAPELETS, MEDAILLES ET CRUCIFIX

BANNIÈRES, MERINOS A SOUTANES, SAY NOIR,
HUILE D'OLIVE, CIERGES, ETC., ETC.

Toutes les commandes par la malle ou autrement sont remplies avec ponc-
tualité et pro. itude.

Les Messieurs du clergé et les communautés religieuses sont priés de bien
vouloir faire une visite à notre assortiment, qui est absolument au complet.

1628 RUE NOTRE-DAME 1628

MONTREAL.

PENTURES A RESSORT DE GEER

employées dans plus de trente églises
et dans un plus grand nombre d'édi-
fices publics, les seules durables.

AUSSI BOURRELETS EN CAOUTCHOUC POUR GARANTIR DU FROID PAR LES PORTES ET FENETRES

Chez **L. J. A. SURVEYER,**

1588, RUE NOTRE-DAME.

MONTRES

Grand choix de MONTRES en OR
et ARGENT des plus célèbres ma-
nufactures Suisse et Américaine,
Bijoux de sa fabrique et de l'Etranger,
argenterie, lunettes et lorgnons
en or, argent, acier et nickel. Chape-

lets en pierres précieuses montés sur or et argent. Médailles en or.
(Sujet religieux). Chez,

NARCISSE BEAUDRY,
1580, rue NOTRE-DAME Montréal.



MEARS & STAINBANK

LONDRES-ANGLETERRE

REPRÉSENTÉS PAR

H. & J. RUSSEL

22 RUE ST-NICOLAS, Montreal

AGENTS AUSSI POUR

THE JONES BELL FOUNDRY CO.

TROY, NEW-YORK

WILLIAM BRITTON

PLOMBIER

Poseur d'Appareils à Gaz

A EAUX CHAUDES ET A VAPEUR

TOUTES ESPECES DE TRAVAUX EN METAL

COMMANDES EXECUTEES PROMPTEMENT

15, RUE CLAUDE

En face du Marché Bonsecours

MONTREAL

JOS. CHS VAILLANCOURT
Menuisier & Charpentier

45 PLACE JACQUES-CARTIER

MONTREAL.

Ouvrages de toutes sortes, en bois
et en peinture,

A BAS PRIX

ÉTABLI EN 1859

HENRY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien

144, Rue Saint-Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparées avec
soin. Première qualité de drogues et matières
chimiques.

MAISON DE SANTE

POUR LES
ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION

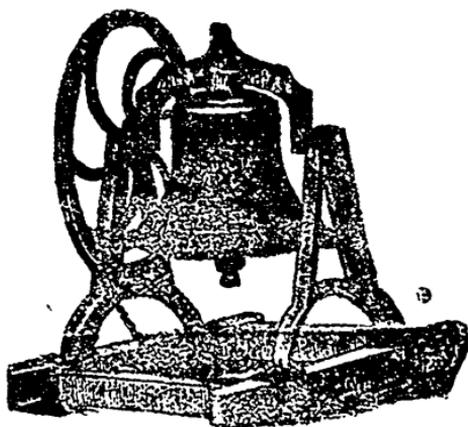
FRÈRES DE LA CHARITE.

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté de la dite église, près Montréal, P. Q.

AUX SOURDS.

Une personne guérie d'une surdité constante de 23 ans par l'emploi d'un remède très simple. On enverra la description gratis en français à quiconque en témoignera le désir.

S'adresser à **NICHOLSON, 177, MacDougal Street, New York.**



FONDERIE CANADIENNE

CLOCHES

POUR

Eglises Collèges et Convents

SEULES OU EN CARILLONS

AVEC MONTURES EN FER OU EN BOIS

A meilleur marché et de meilleure qualité que les cloches anglaises ou américaines.

Fournitures pour intérieur des églises.

Appareils de chauffage d'après les meilleurs systèmes.

E. CHANTELOUP, 593, Rue Craig, Montréal, P. Q.

Les célèbres Vins du Canada, la Bière et le Porter Labatt de London, le Beurre de choix, sont les spécialités de la Maison

J.-B. RICHER

No 556; Rue Lauchetière,
MONTREAL.



LOTÉRIE NATIONALE

CLASSÉ D.

Tirages, le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le septième tirage mensuel aura lieu le

MERCREDI, 21 DEC. 1887, A 2 H P.M

VALEUR DES LOTS :

\$ 60,000.00

PREMIERE SÉRIE		DEUXIÈME SÉRIE	
NOMENCLATURE DES LOTS		NOMENCLATURE DES LOTS	
1 Immeuble.....de	\$5,000	1 Immeuble.....de	\$1,000
1 Immeuble.....de	2,000	2 Immeubles.....de	500
10 Terrains à Montréal....de	300	4 Voitures.....de	250
15 Amcublements.....de	200	50 Chaines d'or.....de	40
20 do.....de	100	1000 Services de toilette.....de	5
100 Montres d'or.....de	50		
1,000 Montres d'argent.....de	20		
1,000 do.....de	10		
2,147 Lots valant	\$50,000	557 Lots valant	\$10,000

\$1.00 LE BILLET

25 cts LE BILLET

S. E. LEFEBVRE, secrétaire.

Bureau : No 19, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL.

ORGUES--HARMONIUMS DOMINION

—FABRIQUÉS SPÉCIALEMENT POUR L. E. N. PRATTE.—

PAR LA

**COMPAGNIE D'ORGUES - ET DE PIANOS DOMINION,
BOWMANVILLE, ONT.**

A l'usage des Eglises et des chapelles de communautés, d'après des devis particuliers et autres que ceux du catalogue; ga garantis pour 5 ans et surpassant en RICHESSE, en PUISSANCE et en SUAUVITÉ DE SON les meilleurs instruments de fabrique étrangère. Les plus éminents Organistes du pays recommandent les Orgues-Harmoniums "DOMINION".

Satisfaction garantie et conditions faciles

Toujours en magasin, L'ASSORTIMENT LE PLUS VARIÉ QU'IL Y AIT EN CANADA
Commandes par la Poste et autres remplies avec diligence. Grande réduction de Prix.

L. E. N. PRATTE

Agent général pour la province de Québec.

RUE NOTRE-DAME, Montréal.